

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 40 (2003)

**Heft:** 1552

**Rubrik:** Genève

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le logement et l'emploi aux prises avec les frontières

**L**es rapports de force marquent le territoire de leur empreinte. Il y a le territoire des modestes et celui des riches. A Genève, presqu'île politique dans un espace restreint, cette division est particulièrement visible. Les communes de la périphérie, sur la rive droite du Rhône et entre Arve et Lac, hébergent la majorité des logements sociaux, assument des dépenses sociales élevées sans pour autant bénéficier de rentrées fiscales importantes. En prime, elles souffrent de nuisances telles que l'autoroute, l'aéroport et les dépôts d'essence.

Réagissant enfin à la pénurie de logements, le Conseil d'Etat propose des déclassements de terrains dans quatorze communes. Celles qui abritent l'essentiel des logements sociaux estiment qu'elles ont suffisamment donné. D'autres seraient prêtes à accepter de nouvelles zones à bâtir, mais à condition que ne leur soient pas imposés des quotas de logements sociaux. Par ailleurs, les communes hésitent face aux coûts qu'exige l'équipement de ces zones. C'est pourquoi les socialistes genevois suggèrent de mettre ces coûts à la charge du canton.

Mais cette mesure ne suffira pas à concrétiser des réalisations d'envergure, à la mesure des besoins actuels. Pour débloquer le dossier prioritaire du logement, pour que la construction démarre enfin, l'accord de tous les partenaires est indispensable : partis politiques, communes et investisseurs. Et cet accord ne verra le jour que si chacun est prêt à des concessions. En particulier doit être trouvée une répartition équilibrée des logements sociaux sur le territoire.

### L'agglomération genevoise déborde la frontière

Pourtant Genève ne peut plus espérer résoudre ses problèmes dans le cadre étroit de son territoire politique. Du sommet du Salève, on ne peut pas toujours distinguer la frontière franco-suisse. Dans les faits, Suisse et Français habitent une même région urbaine. La couronne bâtie,

de l'Ain à la Haute-Savoie, enserre Genève. C'est une nouvelle Genève de 210000 habitants qui ne cesse de se développer.

Mais malgré cette homogénéité visuelle, la frontière, bien qu'elle soit perçue comme artificielle, continue de générer son lot de frustrations, de sentiments d'inégalité. Lors d'une récente assemblée convoquée par les syndicats genevois sur le thème du chômage, des chômeurs du secteur de l'informatique ont dénoncé la concurrence des travailleurs français qui se contenteraient de salaires inférieurs. Un ressentiment que l'on retrouve de l'autre côté de la frontière à propos du coût élevé du logement provoqué par la demande genevoise.

Genève est fière des lieux prestigieux que sont le rectangle d'or autour de l'aéroport et les organisations internationales. Cependant, elle ne devrait pas oublier le reste de sa couronne qui se développe dans le plus grand désordre urbain. Penser le territoire en termes de travail, de logement et de déplacement, tel est le défi.

cb, jd, dm

## Berne

### L'histoire à l'envers

**E**n cette fin d'hiver, il est beaucoup question d'histoire suisse. Le 6 mars, l'Eglise française de Berne, «seul lieu de rassemblement qui ait subsisté» depuis 1353 a accueilli «l'acte officiel célébrant les 650 ans de la Berne confédérée.» A cette occasion, la *Berner Zeitung*, principal quotidien du canton, consacre une série d'articles pour faire le point sur cet événement.

Le 1<sup>er</sup> mars, Konrad Tobler, chef de la rubrique culturelle, a fantasmé avec des experts du Musée d'histoire de Berne sur cinq dates historiques : 1339,

la bataille de Laupen; 1476, la bataille de Morat ; 1528, l'adoption de la Réforme ; 1653, la guerre des paysans ; 1798, la chute de l'Ancien Régime. Que serait-il advenu si les vainqueurs bernois avaient été battus ? La lecture est à la fois intéressante et divertissante. Voici le résultat.

Après la défaite de Laupen, avec le triomphe de la Savoie, Chambéry devient capitale. En 1976, l'adhésion à l'Europe coupe l'herbe aux efforts autonomistes de la Ligua Bernese.

Après la perte de Morat et suite à un mariage, l'Empire des

Habsbourg fait partager aux Bernois le sort des Germains.

La Réforme rejetée, un évêque permet à la Collégiale de devenir cathédrale. Ultérieurement, l'évêché devient archevêché. Sage, le Grand Duché d'Helvétie, créé par Napoléon, prospère comme paradis fiscal.

Les paysans l'emportent en 1653 mais ils ne savent pas gérer les affaires de l'Etat. Les troupes vaudoises permettent la constitution d'un régime aristocratique valdo-bernois avec Lausanne comme capitale. Le pays est rattaché à la

France en 1945.

Quant à 1798, la victoire de l'Ancien régime aboutit à la proclamation par Lénine d'une République bernoise des Conseils de la classe paysanne socialiste. Celle-ci adhère à l'URSS en 1924. Actuellement, Berne, aussi pauvre que l'Albanie, survit grâce à l'aide économique massive de l'Union Européenne.

Avec des «si» on pourrait mettre Paris dans une bouteille mais la fantaisie historique peut être aussi une source de réflexion. Même si on ne refait pas l'histoire.

cfp